

Atelier sur l'évaluation de la mise en œuvre de la Feuille de route

27-29 novembre 2013

Hôtel Royal Palace (Bujumbura)

Eléments pour la mise en œuvre effective de la Feuille de route

1. Du 27 au 29 novembre 2013, le Gouvernement du Burundi et le Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) ont organisé un atelier sur l'évaluation de la mise en œuvre de la Feuille de route adoptée par consensus le 13 mars 2013 par l'ensemble des partis et les acteurs politiques burundais. L'Atelier s'est tenu sous le haut patronage du Premier Vice-Président de la République et a vu la participation des anciens Présidents de la République, de Parlementaires, du Ministre de l'Intérieur, du Bureau de la CENI, des Présidents de partis et acteurs politiques, des Gouverneurs de Province et des Présidents des Ligues des jeunes affiliés aux partis politiques. Les organisations de la société civile nationales et internationales ainsi que les partenaires techniques et financiers ont aussi pris part à cet atelier en qualité d'observateurs.

2. Les participants se sont félicités des résultats des ateliers organisés dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de route, notamment ceux de mai à Kayanza sur la révision du Code électoral et celui tenu début novembre à Bujumbura sur l'environnement politique.

3. Les discussions ont permis de débattre de la situation politique générale du pays et de procéder à un examen d'ensemble de la Feuille de route, notamment sur les Principes généraux, le Cadre légal des élections, l'environnement propice, la gestion et la conduite des élections et le mécanisme de suivi. Des présentations ont été faites sur le Projet d'Assistance au Cycle Electoral (PACE), l'état de la mise en œuvre de la Feuille de route et sur la gestion et la conduite des élections. Les participants ont réaffirmé leur adhésion à la Feuille de route et s'engagent à poursuivre sa mise en œuvre avec diligence au regard des échéances électorales de 2015, conformément à la volonté exprimée par le Chef de l'Etat, le Gouvernement et l'ensemble des partis et des acteurs politiques Burundais. Les participants ont en outre réitéré la nécessité de puiser dans les Principes généraux de la Feuille de route les éléments susceptibles d'inspirer la conduite et guider les actions des partis et acteurs politiques burundais avant, pendant et après la période électorale.

Au terme des débats qui s'en sont suivis, les participants se sont convenus de ce qui suit :

DEFIS

4. Les défis majeurs suivants ont été relevés :

- L'existence d'un climat de méfiance entre les principaux protagonistes politiques ;
- L'adoption et promulgation d'un Code électoral consensuel avant le 31 décembre 2013 ;
- L'absence de processus consensuel de révision de la constitution ;

- L'intolérance et la violence politique impliquant notamment des jeunes affiliés à certains partis politiques ;
- Les limitations à l'exercice des libertés publiques ;
- L'implication insuffisante des partis et acteurs politiques dans la préparation du processus électoral ;
- L'absence de mécanisme formel de suivi de la Feuille de route

RECOMMANDATIONS

5. Les participants ont, par la suite, fait les recommandations spécifiques suivantes :

Cadre légal des élections

6. La révision de la Constitution, loi fondamentale par excellence, doit impliquer toutes les composantes sociopolitiques du pays. Les participants saluent à cet effet l'engagement du Gouvernement d'encourager d'autres institutions de la République, tel que le Parlement, à promouvoir le dialogue avant l'adoption des textes importants, notamment la loi fondamentale et le Code électoral, dans l'esprit des recommandations 13, 15 et 16 de la Feuille de route. A cet effet, ils demandent au Président de l'Assemblée Nationale de communiquer le projet de texte aux partis politiques afin qu'ils puissent apporter leurs contributions aux amendements proposés et définir les modalités de leur intégration dans le texte qui sera examiné par l'Assemblée Nationale.

7. L'établissement des mécanismes consultatifs appropriés au sein desquels les partis politiques et acteurs politiques peuvent exprimer leurs vues et ainsi contribuer au processus d'élaboration et/ou d'amélioration des lois relatives aux libertés civiles et politiques fondamentales ;

Environnement propice

8. Un environnement propice pour la vie politique et la tenue d'élections crédibles.

9. L'organisation de rencontres périodiques, tous les trois mois, sur l'exercice des libertés publiques entre les acteurs et partis politiques, les jeunes affiliés aux partis politiques, la société civile, y compris à tous les niveaux de l'Administration territoriale afin de renforcer la concertation et la confiance ;

10. Le rejet de tout acte de violence politique, et de la manipulation des jeunes affiliés aux partis politiques à de tels actes.

11. La prise de mesures idoines par le Gouvernement, les responsables des partis et acteurs politiques pour mettre fin à l'intolérance et à la violence comme moyen d'expression politique ;

12. Le lancement de programmes d'éducation civique visant à sensibiliser les jeunes sur leur devoir citoyen et à valoriser le patriotisme et la responsabilité ;

13. La promotion de la culture démocratique et l'importance de la réunification des partis divisés conformément à la recommandation 25 de la Feuille de route;

14. L'amélioration de l'accès équitable de tous les partis et acteurs politiques aux médias publics ;

Gestion et conduite des élections

15. La mise en place par la CENI, dans les plus brefs délais, d'un mécanisme consultatif inclusif afin de favoriser la concertation avec les partis et acteurs politiques tout au long du processus de préparation des élections;

16. Une meilleure diffusion de l'information sur les modalités d'obtention de la carte d'identité biométrique et en assurer la délivrance à un prix accessible à tous les Burundais ;

17. A la CENI et au Gouvernement de s'assurer que tout retard dans l'établissement de la carte d'identité biométrique n'affecte pas le droit des citoyens à voter ;

18. D'assurer une participation inclusive des représentants des partis et acteurs politiques dans les CEPI et les CECI ;

19. De garantir la présence des mandataires des partis politiques dans les bureaux de vote afin d'accroître la transparence et la crédibilité des scrutins.

Mécanisme de suivi

20. L'institution du présent cadre de concertation inclusif comme mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Feuille de route par l'organisation de rencontres périodiques tous les trois mois et demander au Gouvernement de programmer la tenue de telles réunions de concertation jusqu'aux scrutins de 2015. Par ailleurs, les participants encouragent les partis et acteurs politiques à recourir également aux mécanismes déjà existant ; tel que le Forum des Partis Politiques et l'Union des Partis de l'Opposition.

21. La tenue des prochaines consultations inclusives de suivi de la Feuille de route au cours du premier trimestre de 2014.

Fait à Bujumbura le 29 novembre 2013

Contributions de la Communauté Internationale

A l'issue de l'atelier sur l'évaluation de la mise en œuvre de la Feuille de route, les partenaires au développement ont :

- Félicité le Gouvernement et le Bureau des Nations Unis au Burundi pour la réussite de cet important atelier et les invitent à poursuivre le dialogue et la concertation jusqu'à la tenue des prochaines élections ;
- Félicité par ailleurs le Gouvernement et les partis et acteurs politiques pour leur engagement à organiser des élections libres, justes, transparentes et apaisées ;
- Accueilli avec satisfaction la décision du Gouvernement de mettre en place un mécanisme de suivi et souligné l'importance de maintenir le caractère inclusif des discussions sur toutes les questions liées à la préparation des élections de 2015, notamment le processus de révision de la Constitution ;
- Réaffirmé leur appui financier et technique au Gouvernement pour assurer l'organisation des élections libres, justes, transparentes, crédibles et apaisées en 2015 ;
- Encouragé le Gouvernement du Burundi et les partis et acteurs politiques à proscrire la violence comme mode d'expression politique.